Conseil Municipal du mardi 29 juillet 2025 – 18 heures

Présents : Christine LEQUIN, Nathalie GIRARDOT, Louis BONAZZINA, Manon GOISLARD

Absent : Philippe VIOLOT pouvoir à Christine LEQUIN

Désignation d’une ou d’un secrétaire de séance

Après en avoir délibéré, Manon GOISLARD est désignée comme secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 1er juillet 2025

Approuvé à l’unanimité

## Attribution d'un marché

Vu l’analyse réalisée par le maître d’œuvre PMM ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l’unanimité :

- d’autoriser Mme le maire à signer le marché : construction d’un mur de soutènement entre

la rue des Bords du Doubs et les berges du Doubs par l’entreprise SARL LELEDY, 18 route du

Bourg 71530 FRAGNES LA LOYERE pour un montant de 99 959 € 00 HT soit 119 950 € 80

TTC.

Rapport SPANC annuel 2024

En application des dispositions de l’article L2224-5 du Code Général des Collectivités

Territoriales, les délégués du SPANC communique au Conseil Municipal le rapport annuel 2024 retraçant l’activité du SPANC.

Devis mur toilettes publiques

Mme GIRARDOT Nathalie se retire de la séance. Après en avoir délibéré, le Conseil

Municipal accepte le devis de Mr Girardot d’un montant de 502 € 95 pour la réfection du

mur des toilettes publiques.

* QUESTIONS DIVERSES
* Blason validé.
* Air de camping-car, mettre un panneau pour interdire de vidanger les eaux usées.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 20.